49e ANNÉE. — N° 17.255
DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX
AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.
LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux
ABONNEMENTS 3 mois 6 mois 1 an
Gironde et limitrophes 8 50 16f. 30f.
France et Colonies... 9 » 17f. 32f.
Etranger..... 10 » 20f. 40f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro
LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE
Le numéro 10 c
MARDI 30 SEPTEMBRE 1919
SAINT JÉROME
SOLEIL: lever 6h59; coucher 6h45
LUNE: P. Q. le 2; P. L. le 9

Tribune de la IVe République

Encourageons les sportifs !

Les a-t-on assez ridiculisés ceux qui, il y a quelque vingt ans, osaient revêtir le maillot multicolore pour une partie de football !

Les bons bourgeois, qui ne voyaient que du sans-gêne dans l'aisance de leurs manières, auraient alors rougi de voir leurs enfants se mêler à eux. Cependant à ce moment, la bicyclette était à la mode, et il était chic de pédaler au bois. C'est que chez nous, longtemps, la matière du sport n'a été qu'affaire de snobisme; le goût du public n'y était pas sincèrement.

Certes, le Français a toujours pratiqué certaines distractions qualifiées aujourd'hui « sport », mais l'athlétisme, c'est-à-dire la distraction tirée de l'exercice physique pur, est de récente date dans les mœurs de ce peuple, qui connaissait si bien, à travers la littérature, les jeux de l'ancienne Grèce ou de l'antique Rome. Le passé de notre pays expliquait d'ailleurs cette lacune; la vague de sentimentalité et de poésie du siècle dernier, l'intellectualité outrancière de nos aînés étaient bien faites pour proscrire toute distraction qui ne vînt pas directement de la subtilité de l'esprit.

Nous avons changé les habitudes anglo-saxonnes devenues à la mode, les bienfaits de leur conception un peu terre à terre mais pratique ne pouvaient manquer de trouver grâce auprès du bon sens latin. Aujourd'hui, les sportifs sont légions; leur nombre augmentera bien plus encore; il est souhaitable que leur influence croisse dans une grande nation qui veut vivre par l'énergie et le travail.

Mais qu'on ne se méprenne pas sur le sens de notre pensée : ce qu'il faut, c'est que, pénétrés des bienfaits de l'exercice physique, les citoyens s'y adonnent par un plaisir véritable et non à la manière d'une nécessité sanitaire; ce qu'il faut, c'est susciter en chacun l'esprit sportif.

L'expérience de chaque jour plaide d'ailleurs bien mieux que les mots la cause des sports.

Aucun savant ne nous démentira si nous disons que le travail musculaire est le plus sûr garant d'une santé prospère; aucun psychologue ne niera que la bonne humeur est en rapport direct avec l'état physique de l'individu. Il serait également facile de broder sur le thème classique qui veut qu'une distraction saine soustraie l'individu aux distractions immorales et aux tentations de l'alcool.

Tout cela est acquis, et la valeur de ces arguments est trop certaine pour être un moment oubliée. Mais, en thèse plus générale, ce qui fait de la diffusion de l'esprit sportif une nécessité, c'est qu'il est le plus commode et le plus agréable des toniques de la force morale.

En effet, l'homme fort physiquement dégage son esprit de la crainte et s'habitue au travail : l'application à la tâche matérielle forme l'esprit à l'application pour la tâche intellectuelle. L'athlète, chaque jour en concours pour supplanter son voisin dans la sphère de son activité, n'est-il pas un ambitieux qui recherche le succès par le travail au prix d'efforts chaque jour moins cruels ? Et n'est-ce point exactement le résultat recherché par tout individu vivant en société ?

De l'effort des individus qui la composent, quelle puissance la société ne tirera-t-elle pas à son tour ! La force physique d'une race qui travaille n'est-elle pas la garantie assurée de la survie, la certitude d'éviter la dégénérescence ? Les sportifs donnent tout cela à la collectivité dans laquelle ils vivent. Le plus bel exemple de leur valeur nous a, d'ailleurs, été fourni pendant l'épreuve cruelle qui vient d'ébranler le vieux monde : le contingent des sportifs français mort au champ d'honneur a été glorieux; c'est avec respect que le pays s'incline devant leur sacrifice et leur gloire.

Guidée autant par des sentiments intéressés que par reconnaissance, la nation doit envisager les mesures qu'elle veut prendre pour vivifier la pépinière des citoyens de demain. Les services rendus donnent aux sportifs des droits; l'intérêt social réclame que partout se répande l'esprit sportif.

Le Parlement et le gouvernement de demain doivent leur fournir les preuves palpables de l'intérêt qu'ils leur portent.

Ces exigences, les sportifs eux-mêmes, puissamment groupés, disciplinés et organisés, comme le sont les gens sains de corps et d'esprit, sauront les dicter à ceux qu'ils jugeront dignes de les représenter.

C'est d'abord, en quelque sorte, une réhabilitation morale qu'on leur doit; il faut qu'on cesse de les considérer comme des chevaux de course bien nervés; il faut qu'on sache qu'ils représentent le travail sous toutes ses formes, et que celui-ci n'est pas seulement l'apanage d'intellectuels échevelés.

Qu'on élève la jeunesse dans ces idées; que dans les lycées, les collèges, on lui apprenne les sports athlétiques avec les méthodes nouvelles et des maîtres intelligents.

Que le gouvernement encourage par des subventions les Sociétés présentant des garanties sportives, abstraction faite de toute idée de confusion et même de préparation militaire; le sportif sera vite un soldat sans qu'on ait besoin de créer les semblants de régiments sans drapeaux.

Que l'Etat distribue largement aux fêtes et aux championnats; qu'il octroie des prix importants; qu'il facilite les efforts des publications destinées à répandre les nouvelles sportives et le nom des champions. C'est en donnant l'apport d'une sorte de gloire qu'on augmentera l'effort.

Mais, surtout, que les communes de France qui possèdent des organisations sportives mettent à leur disposition des emplacements suffisants pour que les habitants puissent se livrer à leur distraction préférée. Qu'au besoin, les Sociétés sportives puissent procéder par expropriation pour constituer des terrains de jeux, si les biens communaux ne peuvent les fournir.

Et comme dans un grand pays, il est besoin de centraliser les efforts qu'on veut faire grands, il faut créer un organisme central destiné à étudier la question du développement des sports athlétiques, et qui répartisse efficacement l'aide que l'Etat, dans son propre intérêt, doit apporter à ceux qui représentent pour sa prospérité un si gros appoint.

Un office central, un ministère des sports; oui, pourquoi pas ? Nous avons un ministère de l'instruction publique; ce serait notre ministère de l'instruction physique, et ce ne serait pas non plus celui qui contribuerait le moins à l'éducation de la force morale de la nation.

Pierre VALUDE.

A TARBES

Le monument aux morts de 1870-71 et de 1914-18

Photo LACAZE, à Tarbes.

LA GRÈVE DES CHEMINOTS ANGLAIS

250,000 volontaires contre les grévistes

Londres, 29 septembre. — 250,000 personnes des deux sexes, appartenant à toutes les classes, et comprenant un grand nombre de soldats démobilisés, ont offert leur aide volontaire à l'Etat : « Il faut boycotter les grévistes ! » est le cri qui commence à se propager. A Southport, un médecin déclare se refuser à soigner les grévistes et leurs familles.

LE RAVITAILLEMENT ASSURÉ POUR 14 SEMAINES

Londres, 29 septembre. — On annonce de bonne source que l'approvisionnement en denrées diverses est estimé suffisant pour 14 semaines. Il y a pour 9 semaines d'essence.

Le gouvernement avait fait également constituer d'importants dépôts de charbon, et l'on considère qu'on n'en manquera pas. Tous les détaillants possèdent d'amples provisions de denrées. Le gouvernement possède des stocks suffisants pour éviter un manque sérieux dans un endroit quelconque.

LES MESURES POUR LA DISTRIBUTION DES VIVRES

Londres, 29 septembre. — D'après un communiqué officiel, des dispositions ont été prises à Hyde-Park pour la distribution du lait. De grandes quantités ont été placées dans les entrepôts frigorifiques de Londres. Les Londoniens n'ont reçu que 50 % de leur quantité habituelle samedi et dimanche. De larges approvisionnements en vivres ont été également apportés des docks à Hyde-Park par des véhicules attelés de chevaux, selon le système identique appliqué aux grands centres de province. Près de 50,000 véhicules sont employés dans ce but. Un certain nombre de bâtiments de l'Etat sont affectés dans les divers ports à assurer la distribution de la viande frigorifiée.

UNE PROCLAMATION DU ROI

Londres, 29 septembre. — Ce matin, une proclamation royale est affichée dans toutes les rues pour faire appel à l'aide directe et indirecte de toute la population : « Aide directe par l'engagement dans les services de volontaires; aide indirecte par le maintien de la plus stricte économie en aliments, en combustible, et par l'abstention d'user des services publics, sauf nécessité absolue. »

La proclamation se termine par cet appel : « Combattez avec nous pour l'existence de la communauté. »

UN APPEL DU GOUVERNEMENT

Le gouvernement publie un appel au pays demandant au public de combattre la grève en économisant le pétrole, la lumière et le charbon, et les vivres, et en se servant aussi peu que possible du téléphone et du télégraphe.

LES TRAINS QUI MARCHENT

Londres, 29 septembre. — Le seul train qui ait circulé avant-hier de Londres à Manchester avait pour mécanicien et chauffeur deux commandants de l'armée ayant acquis pendant la guerre pleine connaissance du maniement des locomotives. Le départ de ce train fut salué par des acclamations enthousiastes. Les grands terminus de Londres étaient déserts.

Hier matin, un seul train est parti. La Compagnie Brighton South Coast annonce l'interruption du trafic continental via Newhaven et Dieppe, mais le train à destination de Folkestone a quitté la gare de Victoria hier matin comme d'habitude, emmenant 300 voyageurs. Le train amenant des voyageurs de Boulogne à Folkestone d'avant-hier à 7 heures du soir, est entré en gare Victoria hier après-midi, à 5 h. 40. De plus, les Londoniens ont vu arriver de certains ports et notamment de Plymouth et Portsmouth, des chars-à-bancs automobiles bondés de voyageurs.

UN SERVICE RESTREINT VA FONCTIONNER

Londres, 29 septembre. — Les directeurs des principales Compagnies de chemins de fer ont conféré hier au ministère des transports. Comme résultat, un service très restreint pourra avoir lieu aujourd'hui sur chaque réseau.

LE SERVICE HAVRE-SOUTHAMPTON INTERROMPU

Le Havre, 29 septembre. — Par suite de la grève des cheminots anglais, les navires de la South Western Railway Co, qui assurent le transport des passagers entre Le Havre et Southampton, ont cessé tout service aujourd'hui. Le paquebot « Normannia » est encore parti samedi soir, mais aucun bâtiment n'a pu revenir.

L'EMPLOI DES TROUPES

Londres, 29 septembre. — Des troupes sont arrivées à Liverpool, et d'autres détachements seront également envoyés à l'importante jonction de Swindon, de la Compagnie des Chemins de fer de l'Ouest, où se trouve un grand dépôt de matériel roulant.

DES INDUSTRIES VONT CHOMER

Londres, 29 septembre. — La grève des cheminots rend la situation industrielle dans le sud du pays de Galles très critique. La plupart des charbonnages seront obligés de chômer à partir du 29 septembre. Les industries de l'acier, du fer-blanc, du cuivre, des téléphones, des constructeurs de machines et autres vont également être réduites au chômage.

ESCADRE APPELÉE DANS LA TAMISE

Londres, 29 septembre. — Hier, obéissant à des ordres soudains, la première escadre de bataille a quitté Scarborough pour la Tamise.

LE SERVICE PAR AVIONS

Le Havre, 29 septembre. — Hier après-midi, un hydravion anglais, avec trois passagers qui n'avaient pu prendre le bateau à cause de la grève, a amerri dans l'avant-port du Havre. Cet avion faisait partie d'un groupe de trois appareils dont il s'est trouvé séparé par une tempête de neige. On ignore le sort des deux autres avions.

LA PRESSE CONTRE LES GREVISTES

Londres, 29 septembre. — La presse consacre de longs articles à la grève des chemins de fer, et expose la situation, grosse de conséquences pour l'avenir économique du pays et l'état social.

Le « Daily Telegraf » dit qu'il faut enrayer et briser cette offensive contre la communauté.

Le « Morning Post » est d'avis que le public soutiendra le gouvernement tant que celui-ci restera fermement résolu à combattre la grève.

Le « Daily Mail » prédit un échec de la grève, qui est profondément impopulaire. Il conseille aux cheminots de reprendre immédiatement le travail, et de se fier à l'opinion publique pour qu'un traitement équitable leur soit accordé.

Le « Daily Chronicle » condamne la grève et préconise l'établissement d'un organisme qui réglerait les conditions industrielles dans leur ensemble.

Le « Daily News » dit qu'une des premières conditions du règlement doit, naturellement, être la reprise du travail par les cheminots.

Les cheminots espagnols

UNE MENACE DE GREVE

Madrid, 28 septembre. — Les délégués des syndicats des cheminots ont tenu hier, à la maison du peuple, sous la présidence du député socialiste Juan Besteire, une réunion au cours de laquelle il fut décidé que la grève générale serait déclarée si les cheminots expulsés des compagnies à la suite des événements de juillet 1917 n'étaient pas réintégrés dans leurs emplois. Une certaine agitation est d'autre part remarquée parmi les comités de province.

Le conflit des spectacles

POURPARLERS ROMPUS

Paris, 28 septembre. — Contrairement à ce que l'on espérait, l'accord ne s'est pas encore fait entre les directeurs de théâtres et les délégués du comité intersyndical. Les uns et les autres avaient accepté de recourir à l'arbitrage gouvernemental, mais, au cours d'une nouvelle entrevue qui a eu lieu ce soir au théâtre Edouard-VII, les directeurs ont demandé à la délégation intersyndicale de surseoir à la grève jusqu'à ce que le ministre de l'instruction publique eût fait connaître son avis. Cette proposition a été repoussée et les pourparlers se trouvent ainsi rompus.

PRESQUE PARTOUT LES MATINEES ONT EU LIEU

Paris, 28 septembre. — Dans les théâtres subventionnés et dans tous les autres, à l'exception de la Porte-Saint-Martin, de l'Ambigu et du Théâtre Sarah-Bernhardt, ainsi que dans la plupart des music-halls et dans tous les cinémas, les matinées habituelles du dimanche ont eu lieu sans incident.

LES DIRECTEURS ACCEPTERONT L'ARBITRAGE DU GOUVERNEMENT

Paris, 28 septembre. — Les directeurs de théâtres, réunis ce matin, sur la proposition qui leur fut faite à titre officieux de la part des artistes, ont pris l'engagement d'accepter l'arbitrage du gouvernement en ce qui concerne la question de l'engagement des artistes syndiqués.

La grève des lads

PAS DE COURSES LUNDI
LA GREVE EST STATIONNAIRE

Paris, 28 septembre. — La grève des lads peut être considérée comme à peu près stationnaire avec une légère tendance à l'amélioration.

A Maisons-Laffitte, les entraîneurs se sont réunis ce matin chez leur collègue d'Okhuysen pour examiner les revendications de leur personnel qui demande 500 fr. par mois, plus certaines modifications de régime qu'il serait fastidieux d'énumérer en détail. Les entraîneurs ont décidé à l'unanimité d'accepter la mensualité demandée. Ils ont chargé M. d'Okhuysen d'écrire au président de l'Association des propriétaires pour le prier de réunir ces messieurs et de leur demander instamment de faire toutes les concessions possibles afin qu'ils puissent de leur côté faire face au surcroît de dépenses qu'entraînera cette augmentation de salaire.

A Chantilly, les lads demandent 15 fr. par jour; les entraîneurs sont tous disposés à accepter ce chiffre, mais ils entendent rester maîtres du choix de leur personnel, et se refusent quant à présent à s'engager à n'employer que des syndiqués.

En résumé, il y a plutôt une détente. Le calme n'a cessé de régner dans nos deux grands centres d'entraînements. En général, le premier garçon et un lad de chaque écurie sont autorisés par leurs camarades à assurer la nourriture des chevaux et à leur donner les soins les plus urgents, mais tout travail est aboli.

Le comité de la Société sportive d'encouragement a décidé, cette après-midi, d'annuler la réunion de demain lundi à Saint-Cloud. Il se réunira de nouveau demain matin pour aviser en ce qui concerne celle de mardi à Maisons-Laffitte.

Le Traité de Paix au Sénat américain

New-York, 29 septembre. — Les sénateurs républicains sont tombés d'accord sur la réserve à l'article 10 rédigée pour rallier les dissidents du parti et dont voici le texte :

« Les Etats-Unis n'assument aucune obligation du fait de l'article 10 pour préserver l'intégrité territoriale de la nation ou intervenir dans un différend entre des nations, membres de la Ligue ou non, ou pour employer les forces militaires et navales des Etats-Unis du fait d'autres articles du traité dans n'importe quel but, à moins que le Congrès qui, d'après la Constitution, a seul le pouvoir de déclarer la guerre et de disposer des forces militaires des Etats-Unis, en décide autrement. »

New-York, 29 septembre. — L'opinion générale, à New-York, est que le traité de paix et le covenant seront finalement ratifiés au Sénat par 74 voix.

La maladie du président Wilson retardera le vote du traité

Washington, 29 septembre. — Le médecin du président Wilson, le docteur Grayson, a déclaré que, bien que les nuits du président ne fussent pas très bonnes, l'état général du malade était aussi satisfaisant que possible. Un très long repos sera néanmoins indispensable pour permettre au président de récupérer ses forces physiques et intellectuelles. On ignore maintenant si le traité pourra être ratifié avant la fin d'octobre, cette ratification dépendant de la longueur de la convalescence du président.

Le matériel aéronautique de l'Allemagne

Paris, 29 septembre. — Le Conseil suprême des alliés, réuni ce matin sous la présidence de M. Pichon, a examiné la question de la vente de matériel aéronautique par l'Allemagne aux pays neutres, contrairement aux stipulations du traité, ainsi que les moyens de prévenir le retour de cet état de choses.

Le Conseil a approuvé le rapport présenté par la commission spéciale en vue de la répartition entre les alliés du matériel aéronautique allemand.

La question de Fiume devant la chambre italienne

Rome, 28 septembre. — La séance d'aujourd'hui à la Chambre restera parmi les séances historiques. Le président, M. Marcora, ouvrit les débats à 14 h. 15 et M. Marchesano développa immédiatement son ordre du jour. MM. Turati, pour les socialistes officiels; Raimondo, pour les socialistes interventionnistes; Orlando, ancien président du conseil, prirent successivement la parole.

Puis M. Nitti expose le point de vue du gouvernement en insistant spécialement sur les questions économiques. Le débat fut marqué par des incidents fâcheux, des interruptions partant des différents groupes de la Chambre arrêtèrent fréquemment les orateurs.

LA CHAMBRE ITALIENNE APPROUVE LE GOUVERNEMENT

Rome, 29 septembre. — A la Chambre, le gouvernement a accepté l'ordre du jour Léonardo Bianchi dont voici le texte :

« La Chambre affirme de nouveau solennellement l'italianité de Fiume et confiante dans le gouvernement pour en faire une réalité, passe à l'ordre du jour. »

La première partie, jusqu'aux mots « italianité de Fiume, est adoptée par acclamations par toute la Chambre, sauf les socialistes officiels. On vote par appel nominal sur la deuxième partie, qui est adoptée par 208 voix contre 140 et 10 abstentions.

Rome, 29 septembre. — Après la proclamation du résultat du vote, M. Nitti a déclaré :

« Le gouvernement éprouve le besoin d'examiner la situation. Il prie la Chambre de s'ajourner à mercredi pour la discussion des traités avec l'Allemagne et l'Autriche. »

Publicité électorale

Les élections ont beau se faire sur le domaine réservé des principes, en principe, il serait dangereux de dédaigner ici la publicité. Rappelez-vous l'histoire de cette fée oubliée à un baptême et qui frappa de stérilité tous les dons prodigués à l'ondoyé par les autres fées. Au reste, la publicité ne se laissera pas oublier. Elle guette déjà les candidats. Et l'autre jour elle se présentait à la porte de l'hôtel des Sociétés Savantes, où se tenait le Congrès radical, sous la forme d'un petit prospectus riche de promesses et même de résultats.

Un industriel offrait aux candidats de se charger des crieurs, des réunions publiques, de l'affichage, de la distribution des bulletins de vote. Ce sont là, en effet, besognes fastidieuses dont le candidat n'est pas fâché de se débarrasser. Il a d'autres soucis. Mais la partie nouvelle du prospectus est la suivante :

« Organisation d'Elections législatives, Conseil Général, Municipales, d'après les méthodes anglaise et américaine, par le Cinéma et l'Affiche Illustrée. »

Il y a là évidemment pour les candidats des horizons nouveaux. L'agence doit traiter à forfait et fournir au besoin le département, la liste, les électeurs. Le prospectus ne dit pas si l'entrepreneur fournit les opinions. C'est probable, mais alors c'est plus cher. Délivré de tout souci de programme, du choix entre ses compagnons de liste, et des conflits de la polémique, le candidat se tiendra en belle humeur, le teint frais et la mine vermeille pour cueillir la victoire.

L'Affiche illustrée et le Cinéma parleront pour lui. Des caricaturistes célèbres feront des concurrents des portraits (?) où ils seront livrés à la risée publique. Quant au Cinéma, sous couleur de présenter une biographie impartiale des dits concurrents, il les mêlera aux aventures les plus comiques ou les plus tragiques, toutes également compromettantes. Des artistes habilement camouflés donneront l'illusion complète des candidats mis en scène. Et la campagne électorale sera une joie pour les grands et les petits. Les femmes y feront en gaîté l'apprentissage de la vie politique.

Oui, mais que vaudront les élections cuisinées par ces procédés ultra-modernes ? L'invalidation les menace. Les candidats perdraient leur siège et leur argent. Peut-être vaudrait-il mieux s'en tenir à ces errements qu'on appelle des convictions solidement établies et éloquemment défendues, des garanties de caractère, de courage civique, de compétence et d'indépendance... Tout ça, c'est un peu vieux jeu sans doute, mais si l'on jouait de ce vieux neuf ? Les affiches des candidats résolus à faire eux-mêmes leurs affaires et même celles de leurs électeurs porteraient en gros caractères cette mention vengeresse :

« Rien des Agences ! »

P. B.

A TARBES

Remise de l'épée d'honneur au maréchal Foch

Photo LACAZE, à Tarbes.

LE TEXTE DE L'ULTIMATUM A L'ALLEMAGNE

pour l'évacuation des pays baltes

Paris, 28 septembre. — Voici le texte de la note adressée au gouvernement allemand par les gouvernements alliés et associés par l'intermédiaire du maréchal Foch :

Paris, 27 septembre.

Aux termes de l'article XII de l'armistice du 11 novembre 1918, l'Allemagne a souscrit l'engagement suivant :

Toutes les troupes allemandes qui se trouvent actuellement dans les territoires qui faisaient partie avant la guerre de l'Autriche-Hongrie, de la Roumanie, de la Turquie, doivent rentrer immédiatement dans les frontières de l'Allemagne telles qu'elles étaient au 1er août 1914.

Toutes les troupes allemandes qui se trouvent actuellement dans les territoires qui faisaient partie avant la guerre de la Russie devront également rentrer dans les frontières de l'Allemagne définies comme ci-dessus dès que les alliés jugeront le moment venu, compte tenu de la situation de ces territoires.

A la date du 27 août, le maréchal de France commandant en chef des armées alliées et associées a fait connaître que le moment était venu pour l'Allemagne d'évacuer les dits territoires et a mis le gouvernement allemand en demeure de procéder immédiatement à cette évacuation.

Par sa note du 3 septembre, le gouvernement allemand cherche à se soustraire à l'engagement ci-dessus rapporté, en alléguant des prétextes que les puissances alliées et associées ne sauraient admettre.

Les gouvernements alliés et associés se refusent notamment à admettre que le gouvernement allemand puisse, pour décliner la responsabilité qui lui incombe, se retrancher derrière l'impuissance où il prétend se trouver d'imposer l'obéissance à ses troupes des régions baltiques

Ils invitent en conséquence le gouvernement allemand à procéder sans aucun délai à l'évacuation de toutes troupes allemandes états-majors et services compris, dans les provinces baltiques. Le gouvernement allemand devra prendre également sans délai les mesures nécessaires pour faire rentrer dans les limites prévues tous les militaires allemands qui, après démobilisation, ont repris du service dans les corps russes organisés dans les dites provinces baltiques; s'abstenir de toute autorisation et imposer rigoureusement l'interdiction de prendre du service dans ces provinces.

L'évacuation devra être entreprise immédiatement et poursuivie sans interruption. Les gouvernements alliés et associés font connaître que, jusqu'à ce qu'ils aient constaté que leur demande a reçu entière satisfaction, ils ne prendront en considération aucune des demandes actuellement soumises par le gouvernement allemand concernant le ravitaillement de l'Allemagne en vivres et en matières premières. Ils ont en conséquence donné l'instruction de ne procéder à l'examen d'aucune de ces demandes.

En outre, les gouvernements alliés et associés refuseront toutes facilités financières dont le gouvernement allemand pourrait profiter actuellement ou qu'il rechercherait auprès des gouvernements alliés et associés de leurs ressortissants.

Si le gouvernement allemand continue à ne pas remplir ses engagements, les puissances alliées et associées prendront toutes autres mesures qu'ils jugeront nécessaires pour assurer l'exécution des dites clauses de l'armistice.

POLOGNE

Les combats contre les bolcheviks

Varsovie, 27 septembre. — Front de Lithuanie et de Ruthénie blanche :

« Des détachements ennemis ont tenté de franchir la Dvina à l'est de Dvinsk, mais ils ont été repoussés par le feu de notre artillerie. Des attaques bolchevistes dans la région à l'ouest de Petrykow ont été repoussées par nos troupes.

» Dans une contre-attaque nous nous sommes emparés de trois mitrailleuses et avons capturé des prisonniers. »

MAROC

Les opérations espagnoles en bonne voie

Madrid, 28 septembre. — Les troupes espagnoles de Tétouan ont occupé Conice et Harcha; celles de Larache et de Ceuta continuent à combattre. Raisuli a tenté de soulever les douars, mais sans succès, sauf en un point, où douze Espagnols ont été tués.

Madrid, 28 septembre. — On télégraphie de Tétouan :

« Les pertes des troupes espagnoles au cours des opérations du 27 septembre ont été de 5 morts et 59 blessés, dont 5 artilleurs européens.

» L'avance sur Fondack se poursuit par un mouvement combiné des six colonnes venant de Tétouan, Ceuta et Larache, pour diviser les forces ennemies et occuper le défilé. L'artillerie espagnole postée au mont Conico bombarde efficacement les positions adverses. Un avion dirige le tir.

» La résistance ennemie diminue partout sous la pression des troupes espagnoles, et d'après les dernières nouvelles l'avance se poursuit avec succès. »

Madrid, 29 septembre. — Les dernières nouvelles reçues du Maroc annoncent que les troupes espagnoles ont atteint tous les objectifs qui leur avaient été fixés par le haut commandement. Les forces de Ceuta et de Larache, commandées par le général Sylvestre, ont eu à combattre les tribus de l'oued Ras, qui avaient pris position dans la vallée de Telaza.

Les pertes espagnoles sont jusqu'à présent insignifiantes. Les opérations, momentanément suspendues, reprendront dans quelques jours. La démoralisation serait déjà très grande parmi les tribus rebelles.

Rébellion de la police indigène

Madrid, 29 septembre. — Au cours de la rébellion d'une partie de la police indigène au service de l'Espagne, les rebelles auraient tué un capitaine, trois officiers et dix-neuf soldats espagnols. Ils ont emmené prisonnier un lieutenant. La voie ferrée de Tétouan à Ceuta a été coupée par l'ennemi.

Ce que disent les Journaux

L'ULTIMATUM DES ALLIES A L'ALLEMAGNE

Paris, 29 septembre. — Les journaux approuvent unanimement les termes de l'ultimatum à l'Allemagne au sujet de l'évacuation des provinces baltiques. Mais certains se demandent si le Conseil des alliés aura l'énergie de passer aux actes. M. Emile Bure écrit à ce sujet dans l'**Eclair** :

« Admettons que le gouvernement allemand, désireux pour le moment d'éviter un conflit avec l'Entente, s'incline et donne l'ordre à von der Goltz de se soumettre aux alliés, sans se faire obéir; qu'adviendra-t-il ? Laisserons-nous le champ libre à Foch ? Lui permettra-t-on d'occuper le bassin houiller de la Ruhr ? C'est toute la question. Nous craignons bien qu'elle n'ait jamais été envisagée sérieusement. Faisons une fois de plus confiance, malgré tout, au Conseil suprême, et souhaitons qu'il réussisse. Il joue sa dernière carte — notre dernière carte. »

Le **Matin** fait remarquer qu'à l'heure actuelle toutes les espérances de l'Allemagne se tournent vers l'est, que les soldats de von der Goltz sont les pionniers de l'expansion germanique en Orient. Le but à atteindre est trop beau, trop séduisant pour que l'Allemagne disciplinée renonce à la lutte sans y être contrainte par la force :

« En face de notre indulgence et de notre mansuétude, l'arrogance allemande grandit de jour en jour, ajoute le « Matin ». Nous avons donné à l'Allemagne de nombreuses raisons de croire qu'elle n'est pas une nation vaincue. Souvenons-nous au moins pour cette fois que nous sommes les vainqueurs. La question de l'évacuation des provinces baltiques est une question capitale. Si elle n'était pas résolue à l'entière satisfaction de l'Entente, un précédent d'une gravité incalculable serait créé. Souhaitons que les mesures prises par le Conseil suprême soient suffisantes. Mais n'aurait-il pas été préférable d'aller tout de suite jusqu'au bout et d'autoriser le maréchal Foch — comme une Note précédente l'avait fait prévoir — à prendre sur le territoire allemand les mêmes libertés que celles prises par von der Goltz sur les territoires lettons et lithuaniens ? »

L'**Homme libre**, organe de M. Clemenceau, estime, au contraire, que l'ultimatum sera entendu, et l'Allemagne se soumettra :

« Rebelle à toute autre menace, elle sera sensible à la suspension de son ravitaillement et des tractations financières qu'elle a tant d'intérêt à ne pas voir interrompre. Mais il faut que l'ultimatum ne soit pas qu'une menace. C'est seulement si le blocus repris en fait une réalité immédiate que nous pouvons obtenir la suppression du dernier front militaire prussien, dont il est déjà inconcevable qu'on ait pu tolérer le maintien près d'un an après l'armistice. »

LA GREVE DES CHEMINOTS BRITANNIQUES

Gustave Hervé n'hésite pas, dans la **Victoire**, à attribuer à une conspiration des bolcheviks le mouvement des cheminots anglais contre la nation britannique. Les bolcheviks des pays occidentaux veulent nous mener dans un temps plus ou moins éloigné à une expérience de soviétisation générale des grandes industries :

« Dans l'Angleterre, plus avancée au point de vue de l'instruction professionnelle de sa classe ouvrière et arrivée à un état d'industrialisation très supérieur à celui de la malheureuse Russie, le résultat à l'heure actuelle serait exactement le même : car la réussite d'une expérience syndicaliste de ce genre exigerait des masses ouvrières, une fois l'effervescence de la grève ou de la révolution tombée, une valeur morale, une conscience de leurs devoirs envers le public qui, on peut bien le dire, manquent totalement en ce moment aux ouvriers anglais, comme le geste des cheminots en témoigne. Et la réaction ne tarderait pas aussi longtemps qu'elle tarde en Russie, une réaction brutale, impitoyable. Mais il est peu probable que la nation anglaise laisse les Syndicats anglais pousser si loin leurs exploits. Il est probable qu'elle s'avisera auparavant que s'il est légitime d'imposer l'arbitrage obligatoire aux nations pour les empêcher à l'avenir de trancher leurs différends par la force, il est non moins légitime d'imposer l'arbitrage obligatoire aux ouvriers et aux patrons qui voudraient en venir aux mains sur le dos du public. Nous avons vu l'attaque des cheminots contre la nation anglaise. Attendons maintenant la riposte de la nation. »

Le « Petit Provençal »

Nous apprenons avec plaisir que M. Marius Richard vient d'être appelé à la direction du « Petit Provençal », dont il était le rédacteur en chef. Notre distingué confrère et ami s'est fait une place importante dans le journalisme, et a publié, en outre, dans les revues ou en volumes des études très remarquées sur les questions économiques. Nous avons eu souvent le plaisir de les signaler à nos lecteurs. Nous adressons à M. Marius Richard nos bien vives et cordiales félicitations.

Un ordre du jour de la Ligue des chefs de section

Paris, 28 septembre. — Les membres de la Ligue des chefs de section et des soldats combattants, réunis 22, rue Daru, le 28 septembre 1919, félicitent avec enthousiasme M. Binet Valmer de son action énergique en faveur des anciens combattants; confirment que ses membres sont entièrement libres de donner leur appui aux candidats patriotes de leur choix, quelles que soient les opinions politiques de ces candidats, à l'exclusion des listes qui ne contiendraient pas 50 pour 100 de combattants.

Cet ordre du jour a été voté à l'unanimité des 3,000 assistants, moins 19 voix.

LE TOURISME

L'automne aux Pyrénées

Il y a dans la saison pyrénéenne une période critique. Qu'elle la traverse sans encombre, et elle a encore devant elle une suite de jours prospères. Qu'au contraire la crise éclate, et brusquement la saison décline, meurt prématurément.

Cet âge critique est la seconde quinzaine de septembre. Si la crise, la crise des pluies équinoxiales, se déclare, la saison passe en quelques jours de l'épanouissement de l'été à la décrépitude sénile et hivernale.

La pluie tombe un jour, deux jours, calfeutrant les baigneurs dans les salons d'hôtels, si exigus dans nos stations d'été et de plein air. Vite, on télégraphie aux amis pour annoncer le retour; on court à la gare pour retenir une place dans le wagon direct. S'il n'y en a pas, on sera encore trop heureux de se tasser dans le couloir. « On » part; « on » est parti.

C'est alors que, devant les banquettes à peu près vides, pour quelques intimes, pour ceux qui l'aiment, la Nature pyrénéenne offre un nouveau spectacle.

Un beau matin, le soleil reparaît. Du balcon de la villa déserte, le Pic du Midi, le Péguère ou le Gourzy découpent sur un ciel plus bleu une silhouette toute blanche. Même de vulgaires pics de 1,500 ou 2,000 mètres ont le galbe d'un Vignemale ou d'un Pic-Long. La moindre excursion fait découvrir des panoramas prestigieux : c'est la Beauté à tarif d'effort réduit. La marche est facile, l'air plus frais, plus léger et d'une transparence insoupçonnée de la clientèle d'été. Par une de ces limpides journées d'octobre, j'ai vu, du sommet du mont Aigu, près de Bagnères-de-Bigorre, la ligne nettement définie de la Côte d'Argent, et, pivotant d'un quart de tour, une dépression de la ligne terrestre d'horizon qui était le col de Naurouze, flanqué au nord du bastion de la montagne Noire. Or, de Naurouze à l'Atlantique, la distance, à vol d'oiseau, est de 300 kilomètres.

Si vous êtes venu aux Pyrénées pour les Pyrénées (si vous n'y êtes venus que pour leurs divettes ou leurs croupiers, je vous conseille de partir avec eux), un plaisir plus subtil vous attend encore : celui de l'amateur, du véritable amateur, de l'amateur égoïste qui aime d'autant plus un objet qu'il est seul à le posséder. Vous aurez les Pyrénées pour vous seul, ou à peu près. La voix du torrent ne sera plus couverte par les cris d'une péronnelle, ni votre émotion coupée par les plaisanteries d'un imbécile.

...La pluie tombe. L'hôtel sent le moisi. Les omnibus surchargés s'empressent vers la gare. « On » part.

Restez. Patientez. Subissez la crise. Derrière le rideau des nuages, une série d'aspects, des tableaux nouveaux se préparent.

Les Pyrénées ont aussi leur Salon d'automne.

L. LE BONDIDIER,
Secrétaire de la Confédération pyrénéenne.

L'AFFAIRE LENOIR

M. CAILLAUX ENTENDU PAR M. PÉRÈS

Paris, 28 septembre. — M. Caillaux a été entendu cette après-midi au Sénat par M. Pérès. M. Caillaux était accompagné d'un de ses défenseurs, M. Marius Moutet, député, qui a communiqué à la presse la note suivante :

« M. Caillaux a été convoqué par téléphone cette après-midi, à 15 h. 30, devant M. Pérès, délégué par la Haute Cour pour procéder au compte des informations sur les déclarations de Pierre Lenoir.

» M. Caillaux se trouvait à la maison de santé de Neuilly en compagnie d'un de ses avocats, Me Marius Moutet, député, qui l'a accompagné à la Haute Cour. Celui-ci a protesté contre l'absence de convocation des avocats en violation de la loi de 1897. Néanmoins, M. Caillaux, après avoir pris rapidement connaissance des déclarations de Pierre Lenoir et de sa mère, a consenti à s'expliquer immédiatement. Il a constaté que Pierre Lenoir n'avait fait aucune révélation. Que les pièces communiquées confirmaient ce que l'ancien président du conseil avait toujours dit : « Il n'a eu aucune relation ni directe ni indirecte avec Alphonse Lenoir depuis le 1er août 1914. Il a vu Pierre Lenoir une seule fois dans sa vie en présence d'un tiers qui en a témoigné et dans une entrevue banale très postérieure à l'affaire de la réalisation du « Journal ». M. Caillaux a démontré aussi qu'aucune mission financière n'avait pu être donnée par lui à Alphonse L

En l'honneur des engagés volontaires étrangers

Paris, 28 septembre. — Ce matin, à l'hôtel des Invalides, a eu lieu une cérémonie patriotique commémorative de l'aide donnée volontairement et librement à la France, en 1914, par les étrangers, qui, à cette époque, s'enrôlèrent en grand nombre pour servir dans les rangs de son armée.

Une plaque de marbre blanc en perpétuera le souvenir. On y lit, gravée en lettres d'or, l'inscription suivante : « Le 21 août 1914, des hommes libres, de toutes les nations du monde, s'enrôlèrent ici, pour la France et le droit. » De plus, une inscription rappelle que « cette plaque a été posée le 28 septembre 1919 par la Fédération des volontaires étrangers au service de la France 1914-1919, en présence des membres du gouvernement et des représentants des puissances alliées ».

M. Georges Leygues, ministre de la marine, a présidé à cette cérémonie. Il était entouré des ambassadeurs d'Espagne, du Brésil et d'Italie; des ministres de la République Argentine, du Portugal; des représentants du président du conseil, ministre de la guerre; du préfet de la Seine; le président du Conseil municipal de Paris; du général Berdoulat, gouverneur militaire de Paris; du grand-chancelier de la Légion d'honneur; de M. Peppino Garibaldi, etc. Les maréchaux Joffre et Fauch étaient également représentés.

M. Bokanowski, député de la Seine, a pris la parole le premier. Il a rappelé l'empressement apporté le 21 août 1914 par les étrangers à venir s'enrôler. Le capitaine Favre des Tremblay, de la légion étrangère, a donné alors lecture de quelques-unes des plus brillantes citations méritées par des volontaires.

Puis M. Georges Leygues, ministre de la marine, a prononcé un discours, où il a dit notamment : « Près la menace de l'ennemi, en ces jours pesants où le monde se demandait si l'homme qui tenait le dé allait tourner la paix ou la guerre, vous preniez la résolution de voler au secours de la France. Les raisons que vous aviez d'aimer notre pays se précisaient et devenaient impérieuses. »

Le ministre a conclu : « Devant ces héros accourus sous nos étendards de tous les coins du globe pour sauver l'indépendance et la dignité des peuples, j'atteste que la France sera grande dans la paix comme elle le fut dans la guerre; qu'elle servira toujours avec plus de foi et d'ardeur son idéal de liberté, d'humanité et de paix, et qu'elle sera digne de l'affection et du dévouement que les volontaires étrangers lui témoignèrent en août-septembre 1914, à cette même place et dans cent combats où ils se couvrirent d'une gloire immortelle. »

Le personnel auxiliaire de l'Etat reçoit satisfaction

Paris, 28 septembre.—Les employés et ouvriers auxiliaires de l'Etat vont voir aboutir leurs revendications. Il a été en effet promis à la délégation qui s'est rendue au ministère des finances que les avances de 500 et 200 fr. seraient incessamment payées aux auxiliaires en service avant le 31 janvier 1919 et présents aux dates de la promulgation des deux lois autorisant ces avances. Les auxiliaires entrés postérieurement au 31 janvier 1919 recevront, s'ils étaient présents le jour de la promulgation des mêmes lois, une indemnité égale à celle payée aux titulaires de même ancienneté. Les ouvriers recevront dans les mêmes conditions une allocation supplémentaire proportionnée à la durée effective de leur travail au cours des sept premiers mois de 1919.

En ce qui concerne le paiement mensuel des auxiliaires, leurs relèvements de traitements et leur demande de bénéficier des frais de séjour accordés aux fonctionnaires, le ministre a déclaré ne pas vouloir outrepasser les décisions de la commission de coordination des traitements. Le ministre a, en outre, décidé que le licenciement du personnel auxiliaire ouvrier dépendant du ministère des finances serait arrêté jusqu'après plus ample étude de la demande de permanence formulée par tous les représentants des auxiliaires.

Chez les planteurs de tabac

Dijon, 28 septembre. — La Fédération des planteurs de tabacs de la Côte-d'Or, réunie en assemblée générale, a demandé un relèvement de 50 francs par 100 kilos pour chaque catégorie de tabac ainsi que le relèvement du taux des indemnités journalières des experts-planteurs, de 15 à 10 francs. Elle a en outre émis le vœu qu'en raison de la récolte peu abondante de 1919 toutes les petites feuilles soient classées comme tabacs marchands de troisième catégorie.

L'exposition de Sarrebruck inaugurée

Sarrebruck, 28 septembre. — L'exposition de Sarrebruck a été inaugurée, hier, en présence de nombreuses personnalités, parmi lesquelles les représentants du maréchal Foch, du ministre des beaux-arts, de M. Tardieu, commissaire du gouvernement; M. Fabvier, président de l'Association des commerçants et industriels français de la Sarre; M. Frantz Jourdain, président du Salon d'automne; des représentants des Sociétés artistiques et de la presse française, etc.

Collision de trains

UNE VINGTAINE DE BLESSES

Grenoble, 28 septembre. — Une collision s'est produite ce matin, vers sept heures, en gare de Saint-André-le-Gaz, entre le train de Chambéry et le train de Belley. On compte une vingtaine de blessés. On ne signale aucun décès.

LA VIE SPORTIVE

HIPPISME

La réunion de Maisons-Laffite de mardi n'aura pas lieu, mais les courses de Vincennes de mercredi sont maintenues, la grève ne touchant pas les écuries de trot.

Courses à Mont-de-Marsan

DIMANCHE 28 SEPTEMBRE

PRIX DES HARAS (arabes, anglo-arabes), 2,500 fr., 2,000 mètres. — 1er, *Souveraine-II* (Rivière), à M. Louis de la Vernhe; 2e, *Venise-II* (Bourdely), à M. Pierre Cornet.

Pari mutuel : Gagnant, 23 fr.

PRIX DE LA SOCIÉTÉ D'ENCOURAGEMENT, 3,000 fr., 2,300 mètres. — 1er, *Agir* (Teisset), à M. Dominique Forest; 2e, *Priscus* (Duforez), à M. Bernard Toulet; 3e, *Dobroudja* (Tronqua), à M. Langham.

Pari mutuel : Gagnant, 8 fr. 50.

PRIX DES LAURIERS, 2,000 fr., 1,500 mètres. — 1er, *Berny* (Faucon), à M. de Nexon; 2e, *Staphylin* (Teisset), à M. Louis Gauquelin; 3e, *Vulcain-VI* (Meunier), à M. D. Guestier.

Non placé : *Guerrier* (Tronqua).

Pari mutuel : Gagnant, 9 fr.; placés, 6 fr. et 1 franc.

PRIX DE LA VICTOIRE. — 1er, *Croix-de-Piog* (Faucon), à M. Brunet; 2e, *Le Breuil* (Rivière), à M. Langham; 3e, *Agricol* (Teisset), à M. B. Toulet.

Pari mutuel : Gagnant, 13 fr. 50.

PRIX DES VENEURS (steeple-chase handicap), 5,000 fr., 3,800 mètres. — 1er, *Thistle* (Tronqua), à M. Langham; 2e, *Manchester* (A. Kailey), à M. D. Guestier; 3e, *Béhasque* (Dourre), à M. Larregain.

Non placé : Rosiériste (Camborde), tombé.

Pari mutuel. — Gagnant, 21 fr.; placés, 7 fr. 50 et 7 francs.

EPREUVE D'ARRONDISSEMENT, 2,000 fr., 1,000 mètres. — 1er, *Quoya* (Dubernat), à M. Daugrelin; 2e, *Bobèche* (propriétaire), à M. J. Tapie; 3e, *Quarte-II* (propriétaire), à M. J. Sentis.

Non placés : Arlette (Pelot), Quadrille (Robert), Qui-Va-Là (M. Rousseau) (Nougès), Faust (Pousse), Qui-Va-La (Masson) (Tarisson).

Pari mutuel. — Gagnant, 10 fr. 50; placés, 8 fr. 50, 8 fr. et 10 fr.

EPREUVE DE CIRCONSCRIPTION, 500 fr., 800 mètres. — 1er, *Querelleuse* (Dubernat), à M. Depeton; 2e, *Qui-Va-La* (Darisson), à M. Masson; 3e, *Qui-Vala* (Tapie), à M. Mouroux-zeau; 4e, *L'Yzer* (Lataple), à M. Ravlé.

Tête.

Gagnant, 8 fr.; placés, 7 fr. et 10 fr. 50.

FOOTBALL RUGBY

MATCHES AMICAUX

A BORDEAUX

Béglais battent Boucalais par 6 points (2 essais) à 0.

Le Club athlétique béglais, dont le nom reparaît pour la première fois depuis cinq ans dans les compétitions de rugby, a inauguré dimanche la saison bordelaise. Cette résurrection coïncidait avec l'inauguration des nouveaux aménagements de son terrain de Musard à Bègles. Sur la partie ouest du terrain, de superbes tribunes se dressent maintenant devant le ground tout à fait remarquable — véritable billard — du vaillant club béglais. Un orchestre prêtait son concours à cette cérémonie d'inauguration.

Les sportsmen bordelais, privés de leur régal favori depuis de longs mois, n'avaient pas voulu manquer cette reprise. Ils n'ont pas eu à regretter leur déplacement. Le match fut, en effet, intéressant dans l'ensemble et joué avec une rapidité et une ardeur tout à fait remarquable pour ce début de saison. Cette circonstance explique, du reste, les flottements constatés dans l'allure générale des deux équipes, dont le manque de clarté dans certaines phases du jeu, l'absence d'une méthode tactique bien définie, et l'essoufflement de certains éléments, surtout du côté béglais en fin de partie.

Le quinze béglais sortit vainqueur de la rencontre en triomphant de ses courageux adversaires par 6 points (2 essais), marqués dans la première mi-temps, à zéro, après avoir dominé la majeure partie du temps.

Beaucoup plus lourds que les Boucalais, les Béglais montrèrent une nette supériorité en mêlée, contrôlant le ballon sept fois sur dix, sauf dans les dernières minutes du jeu, où le manque d'entraînement se fit assez sérieusement sentir. Mais ils ne surent pas profiter toujours avec bonheur de cet avantage, à cause de la lenteur du talonnage, et surtout de la sortie défectueuse du ballon. Les touches furent plus favorables aux Boucalais qui affirmèrent également, en raison de leur vitesse, un léger avantage dans le jeu ouvert.

Les quelques tentatives de dribbling furent des deux côtés absolument inefficaces parce que pas assez soutenus.

Les deux demis de mêlée firent assaut d'ardeur; au Boucau, le jeune Anzano remplaçait le titulaire Serratte. Lartigue, de Bègles, manqua de nombreuses occasions de décloncher sa ligne de trois-quarts par son service défectueux au demi d'ouverture; ce dernier, Broca, possède de brillantes qualités qu'un travail raisonné mettra aux points.

Du côté béglais, la ligne de trois-quarts a besoin d'un travail d'ensemble qui permettra à ses excellents éléments d'utiliser leur qualité de vitesse et de se compléter plus heureusement. Au Boucau, la ligne semble plus homogène, elle se tira tout à son honneur du travail formidable de défense qu'elle dut fournir, et auquel collabora magistralement l'arrière Dumas, très adroit et plein de sang-froid.

A Bègles, l'arrière Barbe, n'a pas répondu aux espoirs qu'on pouvait fonder sur lui.

L'International Mauco, Martin, Broca, Lartigue, Alliez et surtout Mandégout, se détachèrent tout particulièrement à Bègles; au Boucau, Lahitte fut le meilleur.

Les essais furent marqués de la façon suivante : le premier, sur sortie de mêlée et passe Lartigue à Broca; celui-ci sert d'un petit coup de pied son aile droite. Cardevielle, ramasse, feinte et passe à Alliez qui marque en assez bonne position; le deuxième, sur une échappée de Mandégout, remontant près de 50 mètres et passant, devant l'arrière, à Dubern qui n'a plus qu'à marquer.

Arbitrage sévère et judicieux de M. Clavé, du Burdigala.

Les équipes étaient ainsi composées :

Boucau-Stade. — Arrière : Dumas; trois-quarts : Gonzalez, Duplin, Chatellier, Lahitte; demis : Anzano (m.), Burrugarl (o.); avants : Castex, Lassalle, Bondurand, Sarrautte, Biarotte, Larouquette, Forsans, Etcheberry.

Club Athlétique Béglais. — Arrière : Barbe; trois-quarts : Dennamiel, Y. Martin, Capdevielle, Alliez; demis : Lartigue (m.), Broca (o.); avants : Corraze, Daunes, Mauco (cap.), Martin, Despujols, Boyer, Dubern, Mandégout.

A NANTES. — Vélo-Sport nantais et S. A. Rochefortais font match nul (1 essai).

Partie disputée par un temps épouvantable. Les deux équipes firent preuve de bonne volonté, mais le manque d'entraînement se fit sentir, et on n'assista qu'à un match dépourvu d'intérêt.

A LANGON. — Stade Langonnais bat Cercle Athlétique Bordelais par 21 points à zéro.

A PARIS

Olympique bat A. S. F. par 11 points à zéro.

Au Stade Bergeyre, le Match Olympique A. S. F. s'est terminé, dimanche, par la victoire de l'Olympique, triomphant par 11 points, 3 essais : 1, Grenet; 2, Duboz; 1 but, M. Allemant) à zéro.

Les deux équipes étaient assez mixtes.

Malgré la pluie, l'Olympique joua la passe de bout en bout, et pratiqua un très joli rugby. L'A. S. F. n'opposa à son adversaire qu'une défense passive.

Un homme domina le lot : le demi d'ouverture de Barochez. Il constitue, avec Agénor, une paire très homogène. En trois-quarts, Grenet et Duboz sont à signaler.

Ecole de Joinville bat Racingt-Club de France par 9 points à zéro

Partie jouée sous la pluie. Joinville prit, dès le début, l'avantage, et plusieurs essais furent manqués de peu. Jaurréguy, en très bonne forme, marqua 2 essais; Chatelard, à la ligne de trois-quarts internationale de Joinville fit très bonne impression, ainsi que la paire de demis Chatelard-Bousquet, très homogène.

FOOTBALL ASSOCIATION

L'ENTRAINEMENT

A BENAUGE-PARK. — Le S. C. de la Bastidienne (1) a battu le S. A. Bordelais (1), par 4 buts à 2. Très jolie partie, contrariée cependant par l'état du terrain et la violence du vent.

AU STADIUM. — Le S. A. Bordelais (2) a battu le S. C. Bastidienne (2), par 3 buts à 1.

AU JARD-MERIGNAC. — La Vie au Grand Air du Médoc a battu les Coqs Rouges par 4 buts à zéro.

Les Coqs Rouges présentèrent une excellente équipe qui fit très bonne figure contre les Médocains. Ils eurent le tort, cependant, de trop se confiner dans leurs buts, évitant quelques goals sans doute mais se privant aussi d'en marquer. Leurs éléments sont de classe et doivent faire une belle saison.

Les équipes de la V. G. A. M. ne seront définitivement formées qu'en octobre. Les adhésions sont toujours reçues chez M. Gasqueton, 104, quai des Chartrons.

A PESSAC. — Stade pessacais (1) bat 1re d'artillerie (1) par 6 buts à 1.

LES CHAMPIONNATS DE LA LIGUE DE PARIS

Au Stade Bergeyre s'est disputé, dimanche, le principal match de la journée entre l'Olympique et le Racing-Club de France. A la surprise générale, le Racing a triomphé par 2 buts marqués par Matthey à 0.

A Charentonneau, Gallia-Club bat C. A. de Paris par 3 buts à 1.

Gallia (1) et C. A. P. (1) font match nul : 1 à 1.

Vitry, C. A. de Vitry (2) et A. S. Française (2) font match nul : 1 but à 1.

A Asnières, F. E. C. de Levallois (1) bat J. A. Saint-Ouen (1) par 9 buts à 0.

A la Porte-Brancion, Légion SaintMichel (1) bat Club français (1) par 5 buts à 2.

U. S. Suisse bat Stade Français par 2 buts à 1.

C. A. de Vitry bat A. S. F. par 2 buts à 0.

Le P. U. C. bat le Standard par 3 buts à 2.

Le C. A. S. G. bat le Red Star par 2 buts à 0.

La Bienfaisance bat le Raincy par 3 buts à 1.

Choisy et Clichy font match nul, 2 buts à 2.

COURSE A PIED

L'INTERCLUB DU COMITE DE PARIS

Un 100 mètres en 10 s. 4/5.

La réunion de dimanche, à Colombes, a donné d'excellents résultats, malgré la pluie continuelle. Le jeune sprinter belge, Paul Brochard, qui, à Bruxelles, avait, il y a quinze jours, fait 10 s. 4/5, sur 100 mètres, a renouvelé son exploit, mais son record ne sera pas homologué; un vent assez fort soufflant dans le dos; sans cela, le record de France était battu et cela malgré la pluie.

Résultats : 100 mètres (1re catégorie), finale : 1er, Brochard (Belge), en 10 s. 4/5; 2e, Masson (A. S. S.); 3e, Hemmi (S. F.); 4e, Lorrain (A. S. S.).

400 mètres. — Finale : 1er, Delvart (S. F.); 2e, Glachant (R. C. F.); 3e, Guillon (A. S.-F.).

800 mètres : 1er Duguay (S. F.), en 2 m. 2 s.; 2e, Dandelot; 3e, Salsac (A. S. F.); 4e, Hanser; 5e, Fayard; 6e, Machet.

200 mètres haies (1re catégorie) : 1er, Rowel; 2e, Vetillard; 3e, Gillard.

400 mètres : 1er, Delvart; 2e, Glachant; 3e, Guillon.

100 mètres (2e catégorie) : 1er, Sabelle; 2e, Lity; 3e, Casella.

150 mètres (débutants) : 1er, Reynal; 2e, Baillot; 3e, Spohn.

200 mètres haies (2e catégorie) : 1er, Nabos; 2e, Jussier; 3e, Noirot.

1,000 mètres (3e catégorie) : 1. Guillemoteau (S. F.), en 2' 53" 2/5; 2. Garraldé; 3e, Besson.

5,000 mètres : 1. Duquesne (F. C. de Rouen), en 16' 59"; 2. Herminier (R. C. F.), à 250 mètres; 3. Dafeu; 4. Procot; 5. Deremond.

Poids : 1. Paoli, 13 m. 12; 2. Fromont; 3. Lesla; 4. Casella.

ATHLÉTISME

GUILLEMOT BAT VAN CAMPENHOUT

Roubaix, 28 septembre. — La fête d'athlétisme donnée au Stadium de Roubaix a obtenu un plein succès. Le jeune coningman Guillemot est parvenu à battre sur 5,000 mètres le champion belge van Campenhout. Guillemot décramponna son adversaire aux 2,000 mètres et gagna en 16' 6", battant le Belge de 40 m.

Autres résultats :

100 mètres : 1. Tirard, en 11" 3/5; 2. Rouille; 3. Bigot.

1,500 mètres : 1. Isola; 2. Cornet.

Saut en hauteur : 1. Rouelle, 1 m. 70.

300 mètres : 1. Tirard.

CYCLISME

LE CIRCUIT BASTIDIEN

Victoire de Cantou

Le circuit Damoy-Picon organisé par Sporting-Club La Bastidienne, s'est disputé dimanche après-midi sur le parcours Pont-Rouge, Quatre-Pavillons, Cormier, Brannes, retour, et arrivée aux Quatre-Pavillons, soit 63 kilomètres environ. Cette épreuve obtint le plus légitime succès.

Le départ est donné, à 15 heures, par M. Boudoire, à quinze concurrents.

La course est menée de bout en bout par Cantou suivi de Therrien, Duméziil et Piquemal en peloton. A l'arrivée, Cantou se dégage et gagne d'une quinzaine de mètres.

Voici le classement : 1, Cantou; 2. Duméziil, sur bicyclettes Faret; 3. Terrien; 4. Piquemal; 5. Oscar Cosses; 6. Rives; 7. Rougnaud; 8. Hugon; 9. Auguste Cosses, etc.

A PARIS

DERUYTER GAGNE LES 100 MILLES

Incidents tumultueux

La course des 100 milles, courue au Vélodrome d'hiver, avait attiré une affluence énorme; ont dut refuser du monde. La première place se disputa à l'enlevage, et c'est le Belge Deruyter qui triompha de son compatriote Michiels et de Parisot. Oscar Egg abandonna après une chute après la troisième heure.

Notons que des incidents tumultueux se produisirent, le public réclamant en faveur des coureurs tombés, auxquels on n'avait pas rétabli les tours de retard. Des objets divers furent jetés sur la piste, et Berthet fut blessé à l'œil.

Après les courses, le tumulte devint plus intense et quelques centaines de spectateurs tentèrent de démolir les gradins.

La course

Dans la première heure, 40 kil. 700 par Rousseau, en tête, suivi de Deruyter, Egg, Sérès, Christophe, Georget, Aerts, Berthet, Godivier, Miquel, Alavoine, Parisot, Barthélemy, Michiels, Lorain.

Deuxième heure, 78 kil. 450 par Alavoine, en tête; 80 kil. en 2 h. 2' 26" 1/5, sans changement; en 2 h. 30', les coureurs couvrent 87 kil. 700, Christophe en tête; 100 kilomètres en 2 h. 35' 17" 2/5, par Berthet; les 110 kilomètres en 2 h. 50' 37" 1/5, par Berthet; peu après, Berthet prend un demi-tour, mais il est rejoint à la troisième heure, où tous sont ensemble avec 116 kil. 450. Ensuite, Egg abandonne après une chute; Sérès, Aerts, Miquel tombent et perdent un tour. Les 120 kil. en 3 h. 16' 31" 1/5, par Christophe. La première place se disputé à l'enlevage et Deruyter gagne aisément.

Voici le classement :

1er, Deruyter, en 4 h. 11 13" 2/5; 2e, Michiels, à une longueur; 3e, Parisot, à une demi-longueur; 4e, Rousseau, à une longueur; 5e, Barthélemy, à une longueur; 6e, Alavoine, à une longueur; 7e, Christophe, à une longueur.

LE CIRCUIT DU MORVAN

Victoire d'Henri Pélissier

Avallon, 28 septembre. — L'épreuve cycliste « Le Circuit du Morvan », organisée par le « Petit Journal », a remporté le plus vif succès. Voici les résultats :

1er, Henri Pélissier, 212 kilomètres en 7 h. 47'; 2e, Francis Pélissier, à 3 longueurs; 3e, Goathels, en 7 h. 52'; 4e, Laquehay, en 8 heures; 5e, Pelletier; 6e, Chassot; 7e, Degy, etc.

CROSS-COUNTRY

LE PRIX COUDERC

Victoire d'Eyrolles et Lalyment

Cette première épreuve officielle de cross-country de la saison, organisé par le S. C. Bastidienne, s'est disputée dimanche après-midi, sur le parcours café Mazarin-Quatre-Pavillons, soit neuf kilomètres environ.

Le départ est donné à 15 heures, par M. Dupeu; dix-neuf athlètes prirent le départ. Les clubs représentés sont le C. A. Béglais avec dix coureurs, puis la Section Burdigalienne, le Stade Bordelais, S. C. Bastidienne, etc.

Dès le départ, l'allure est vivement menée par l'équipe béglaise qui tiendra la tête durant toute la course pour triompher facilement.

Voici l'ordre des arrivées : 1ers Lalyment et Eyrolles (C. A. B.), « dead-heat »; 3e, Pradeau (S. B.); 4e, Naude (S. C. B.); 5e, Savary (C. A. B.); 6e, Guittard (S. B.); 7e, Labit (C. A. B.); 8e, Charles (C. A. B.); 9e, Cechini (S. B. U. C.); 10e, Magné (C. A. B.), etc.

PRIX CHRISTOBULE

Victoire de Magot

Cette épreuve, réservée aux juniors, empruntait le parcours Quatre-Pavillons-café Mazarin.

Voici l'ordre des arrivées :

1er, Magot; 2e, Leclerq; 3e, Chatelin; 4e, Labataille.

NATATION

A PARIS

Le Prix Georges Pouilley

Dimanche matin, le Swimming-Club de Paris a fait disputer à la piscine de la Gare sur 60 mètres le prix Georges Pouilley, réservé aux débutants :

Voici les résultats :

1. Racine Alix; 2. Bleuzé; 3. Bergonhe; 4. Lécour; 5. Petron; 6. François. Temps : 56 s. 4/5.

BORDEAUX

1re Edition

Il y a un an

30 SEPTEMBRE 1918

Les troupes françaises attaquent entre l'Aisne et la Vesle, prennent Sainte-Marie-et-Py, Monthois et plusieurs autres localités. D'importants progrès ont été réalisés par les Britanniques sur le front Saint-Quentin-Cambrai, tandis qu'au sud de cette ville, les armées françaises ont dépassé la route de La Fère.

Le retour du 18e corps

Nos concitoyens apprendront avec plaisir que les poilus de notre 18e corps d'armée seront officiellement reçus samedi prochain 4 octobre en une cérémonie à laquelle participeront toutes les autorités militaires et civiles. La population bordelaise aura à cœur de s'associer à cette belle manifestation patriotique, dont le programme, bien qu'il ne soit pas encore définitivement arrêté, donnera, nous l'espérons, satisfaction à tous.

Voici ce que, d'accord avec la municipalité, l'autorité militaire aurait en principe décidé :

Les troupes, ayant à leur tête le général en chef de Pouydraguin, et au milieu desquelles figureront les trente-sept drapeaux ou étendards des diverses unités du 18e corps, se masseront, à deux heures de l'après-midi, à La Bastide, place du Pont.

Puis, après un arrêt devant la porte Bourgogne, où M. Gruet adressera aux troupes le salut reconnaissant de la population, elles passeront sous ce petit arc de triomphe, et, par les cours Victor-Hugo et Pasteur, la rue Duffour-Dubergier, les places Rohan et Pey-Berland, la rue Vital-Carles et l'Intendance, se rendront aux allées de Tourny, où il sera procédé à une distribution de décorations. Le défilé final se fera par le cours Georges-Clemenceau.

Cette cérémonie terminée aura lieu une réception, dans les salons de l'hôtel de ville, qui réunira les généraux, officiers et sous-officiers et une délégation de poilus.

Dès que le programme que nous esquissons dans ses grandes lignes sera officiellement arrêté — ce qui ne saurait tarder, — nous le publierons dans tous ses détails.

La direction du Chapon-Fin a l'honneur d'informer sa clientèle qu'à partir du mercredi 1er octobre le célèbre orchestre Demanche et Desbrosses se fera entendre chaque jour au « five o'clock tea », de 16 h. 30 à 18 heures, et le soir de 19 h. 30 à 21 heures.

Ravitaillement civil

Mardi 30 septembre courant, la municipalité fera vendre des oignons, des carottes, des pommes de terre, des fromages, des pommes et des persèques jaunes dans les marchés ci-après : Capucins, Grand-Marché, marché des Grands-Hommes, marché des Chartrons, marché St-Martial, marché de la place Amédée-Larrieu et à l'école de la place Montaut, à La Bastide, entrée rue de l'Ecole :

Oignons, 50 c. le kilo; carottes, 50 c. le kilo; pommes de terre, 45 c. le kilo; fromage de gruyère, 1 fr. 50 le quart; fromage gît du Cantal, 1 fr. le quart; pêches pavies (persèques jaunes), 65 c. le demi-kilo; pommes, 30 c. le demi-kilo.

Pour venir fort tel Clemenceau,
Faut boire BOB dès le berceau.

643 — **AUTOMOBILISTES, MOTOCYCLISTES, GARAGISTES**, vous pouvez trouver tous maintenant au **CHAMP DE MARS**, à **PARIS**, les pièces nécessaires pour la remise en état de vos véhicules. Vente à l'amiable (tous les jours, de 9 h. à midi et de 13 h. 30 à 16 h.) d'accessoires et de nombreuses pièces détachées de toutes marques (françaises et américaines). Renseignements : 70, avenue de la Bourdonnais.
Téléphone : **SAXE 76-57, 80-80.**

Déclaration des étalons

Par arrêté en date du 26 septembre courant, M. le Préfet de la Gironde a fixé au 31 octobre prochain la date à laquelle devront être produites à la préfecture pour l'arrondissement de Bordeaux, et dans les sous-préfectures pour les autres arrondissemnts les déclarations concernant les étalons que leurs propriétaires destinent à la monte publique en 1920.

Des formules de cette déclaration sont tenues à la disposition des intéressés à la préfecture, ainsi que dans les sous-préfectures.

La commission chargée de l'examen des dits étalons suivra l'itinéraire ci-après :

Bordeaux : Le mardi 11 novembre, à quatorze heures, à l'école de dressage de M. Baraillé.

Lesparre : Le mercredi 12 novembre, à treize heures et demie, sur le champ de foire.

Blaye : Le samedi 15 novembre, à treize heures, sur le champ de foire.

Libourne : Au dépôt d'étalons, aux dates qui seront fixées individuellement aux propriétaires intéressés.

La vie chère

Coopérative des Anciens combattants

L'accroissement considérable du nombre des membres de l'Union nationale des Combattants, l'affluence des Unionistes venant souscrire à des actions de leur coopérative, ont entravé quelque peu les opérations de distribution des carnets de consommation.

Pour permettre à un plus grand nombre de camarades d'utiliser les services de la coopérative, dès l'ouverture des magasins, le conseil d'administration a décidé de reporter la date d'inauguration au samedi 4 octobre, à 13 h. 30.

Les magasins seront ensuite ouverts les dimanches, de 7 h. 30 à midi, et tous les jours de la semaine de 7 h. 30 à 12 h. 30, et de 13 h. 30 à 19 heures.

Ecole supérieure de commerce et d'industrie de Bordeaux

Concours d'admission le 27 octobre. Renseignements 66, rue Saint-Sernin.

PRIOR
« Roy des Mousseux »
« Mousseux des Roys »
Adr. Priori-Nantes

Sucre de vendanges

Le comité départemental de répartition du sucre fait connaître que le sucre roux pour la fabrication de vins de deuxième cuvée commençant à arriver, les répartiteurs ne mettront aucun retard à aviser les intéressés.

Les demandes ayant dépassé considérablement la quantité allouée par le ravitaillement général, le comité informe que ces demandes ont été réduites proportionnellement.

Mais si le ravitaillement général accorde le supplément de sucre que le comité n'a pas manqué de lui demander, il sera fait une deuxième répartition.

Les plus confortables autos de location sont chez FAULKNER, 30, rue St-Maur. Tél. 3316

Intendance coloniale

Sont affectés à la sous-intendance de Bordeaux, le sous-intendant militaire de 2e classe Bertrand; les officiers d'administration Jensacq, Principal, Bolrard et Gauthier de 1re classe; l'agent comptable Dares.

Les vols

Une bicyclette appartenant à M. Cazaubon, garçon d'hôtel, a été volée dans le vestibule de l'immeuble portant le numéro 15, rue Ségalier.

— Des cambrioleurs ont pénétré nuitamment au domicile de M. Raoul Roullet, 116, cours d'Espagne, et se sont emparés d'une somme de 80 fr. et de vêtements.

— Procès-verbal a été dressé au Marocain Davet Sarof, pour vol d'une montre en cuivre au préjudice d'un autre Marocain, Abraham Badem, demeurant 18, rue de la Boétie.

— On a volé dans la nuit de dimanche à lundi un pardessus appartenant à M. Pierre Johesse, voyageur de commerce. Ce vol a été commis dans un restaurant des allées de Tourny.

Valise trouvée

Une valise contenant des papiers d'identité au nom de M. Adoré Faquet, sujet suisse, a été trouvée cours d'Aquitaine. Le propriétaire peut la réclamer au bureau des épaves.

TRICAL Déjeuner Sucré Incomparable
Usines : 73, Avenue de Neuilly (Seine)

Rusé filou

Un manœuvre, Georges L..., essaya, dans l'après-midi de dimanche, de dérober le sac à main que portait Mlle Malogne, demeurant rue Condillac. Cette tentative de vol avait lieu sur le cours de l'Intendance, où des promeneurs remarquèrent le manège du filou, et se mirent à sa poursuite. Celui-ci eut alors l'idée de se réfugier au poste du troisième arrondissement, en criant lui-même à l'assassin pour détourner l'attention. Malgré cette ruse ingénieuse, il fut reconnu par plusieurs témoins et écroué.

Gabarre coulée en rivière

Dimanche matin, le service du bureau du port a été avisé qu'une gabarre, chargé de fûts de vin, avait coulé par le travers du « Marquis », situé entre Pauillac et Bordeaux.

L'accident s'étant produit pendant la nuit du samedi au dimanche, on manque de renseignements; pourtant on ne signale aucun accident de personne.

LE PROGRÈS CIVIQUE
est un journal hebdomadaire
de critique politique
et de perfectionnement social
LE PROGRÈS CIVIQUE
est un journal sérieux,
ce n'est pas un journal ennuyeux !

CHRONIQUE MARITIME

COMPAGNIES

GENERALE TRANSATLANTIQUE. — Le paquebot « Figuig », ayant à bord 421 passagers de commerce et 156 de l'Etat, ainsi qu'un chargement de diverses marchandises, a quitté Casablanca le 27 septembre, à onze heures, à destination de Bordeaux, où ce navire est attendu le 1er octobre.

Le paquebot « Martinique », qui quittera Bordeaux mardi soir à destination de Casablanca, embarquera ses passagers mardi, entre quinze et dix-sept heures.

CHARGEURS-REUNIS. — Le vapeur commercial « Amiral-Jaurégulberry », qui doit quitter notre port dans la nuit de mardi à mercredi à destination du Sénégal, du Brésil et de la Plata, emporte un millier de Sénégalais pour Dakar, ainsi que du matériel et diverses marchandises.

LE REMORQUEUR « DONAU » RAMENERAIT LE « FLEVO-IV » EN HOLLANDE

On se souvient que, le 28 décembre 1918, le vapeur hollandais « Flevo-IV », venant du Havre avec 500 fûts d'huile lourde à destination de notre port, fut jeté à la côte à quelques milles de la pointe de La Coubre.

L'équipage et la cargaison purent être sauvés, mais le vapeur, après avoir été déséchoué, fut amené dans les docks le 11 juin pour y subir les réparations les plus urgentes.

Nous apprenons que le remorqueur « Donau », venant de Vigo, et monté à Bordeaux dimanche, compte remorquer en Hollande le « Flevo-IV », bien entendu si, après expertise, le navire est en état de prendre la mer.

Observatoire de la Maison Larghi

Du 29 septembre.

Heures	Ther°	Baro°	Ciel	Vents
Minima de la nuit	9.0	»	»	»
8 heures du matin	10.0	769.0	Couvert.	E.-N.-E.
Midi	12.5	769.0	Dito.	Dito.
Maxima du jour	15 0	»	»	»

COMMUNICATIONS

L'ALLIANCE MUTUELLE. — Assemblée générale dimanche 5 octobre 1919, Athénée municipal, à deux heures et demie. Ordre du jour : Discussion sur la nécessité absolue d'augmenter la cotisation.

Les sociétaires qui, par suite de causes indépendantes de leur volonté, n'ont pas payé leurs cotisations pendant la guerre, peuvent encore faire partie de la Société, à la condition toutefois qu'ils paieront leurs cotisations à partir du mois de juillet 1919. (Décision prise par l'assemblée générale du 6 juillet 1919.)

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE. — Les membres du Syndicat de la boucherie sont instamment priés d'assister à l'assemblée générale organisée pour la reprise normale de ses travaux et l'élection de son conseil d'administration, qui aura lieu mardi 30 septembre, à trois heures précises, au siège social.

CHAMBRE SYNDICALE DES COLLEURS DE PAPIERS PEINTS. — Syndiqués et non syndiqués sont informés que la nouvelle majoration du tarif, qui a été demandée et acceptée, entrera en vigueur à partir du 1er octobre. Les offres et demandes de travail sont reçues à la Bourse du travail. Ecrire au secrétaire du Syndicat.

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS

SERVICE MUNICIPAL DE LA VACCINE. — Séances publiques et gratuites : Jeudis 2, 9, 16, 23 et 30 octobre, à l'Athénée, 53, rue des Trois-Conils, de deux à quatre heures.

LES POSTICHES pour dames. LES TOUPETS pour messieurs, le grand succès qu'ils ont chez HENRY n'est dû qu'à la belle frisure naturelle qu'il donne et au grand art de l'adapter à chaque physionomie. Une visite s'impose 46, cours du Chapeau-Rouge, Bx.

SAVON du CONGO Blancheur du Teint VICTOR VAISSIER

Chronique théâtrale

THEATRE-FRANÇAIS

Lundi et mardi, deux dernières soirées du joli programme. Mayol dans ses dernières créations, accompagné par l'orchestre complet, sous la direction de M. Liautaud-Belloc, et les deux films « le Poker de Rio », « Jim », et « l'Anathème », film d'art qui forment un spectacle des plus attrayant.

On voudra entendre Mayol dans ses créations et voir le superbe film d'art « l'Anathème », Mercredi 1er octobre, « le Roi » (tournée Baret).

APOLLO-THEATRE

Lundi et mardi, deux soirées pour le 2e début de la compagnie d'opérette, « les Cloches de Corneville », avec F. Caruso, A. Chambon, Lucy Raymond, Lya Ceddès, René Damy, Suire, et toute la troupe. « La Cueillette des Pommes », dansée par Mlle Andrée May, Marguerite Andreau et Yvette Soleil, et les 16 choryphées. Du mercredi 1er au jeudi 5 inclus, « les Mousquetaires au Couvent », avec Mayol, qui paraîtra en intermède. Jeudi, matinée Mayol.

THEATRE DES BOUFFES

Mardi, mercredi et jeudi, création à Bordeaux de « l'Héritier du bal Tabarin », le récent vaudeville du théâtre Cluny, dont on se rappelle le succès cet hiver (tournée A. Rasimi) et les principaux artistes qui ont créé la pièce à Paris. Au 2e acte, « le Bal Tabarin », de Paris, 25 personnes en scène. Vendredi 3, samedi 4, dimanche 5 inclus, « les Amants de Sazy », avec Paul Escoffier et la tournée R